



Communiqué de presse

Nexans : accord de 51 millions d'euros avec Statnett

Le Groupe a signé une lettre d'intention portant sur la section en eaux profondes de NorNed, la liaison haute tension sous-marine la plus longue du monde

Paris, 14 février 2005 – Nexans, leader mondial de l'industrie du câble, annonce la signature d'un accord avec Statnett, l'opérateur public du réseau norvégien de transport d'électricité, portant sur la fabrication de câbles destinés à la section en eaux profondes de NorNed, une liaison haute tension sous-marine entre les réseaux norvégien et néerlandais.

La lettre d'intention signée par Nexans et Statnett porte sur un projet d'environ 51 millions d'euros pour la fabrication de deux câbles d'une longueur de 156 km, et d'une section plus courte arrivant sur le rivage norvégien.

Les deux câbles de 450 kV (courant continu) fournis par Nexans, seront posés à une profondeur pouvant atteindre 410 m. « *Nous possédons une grande expérience dans la fabrication de câble en eaux profondes. C'est grâce à cette expertise que nous avons été choisi pour fournir cette section de la liaison NorNed qui empruntera la fosse norvégienne en mer du Nord* », commente Yvon Raak, Directeur de la Zone Europe de Nexans.

Le câble haute tension sous-marin le plus long du monde

S'étendant sur 580 km, la liaison NorNed entre Kvinesdal en Norvège et Eemshaven aux Pays-Bas sera le câble haute tension sous-marin le plus long du monde. Statnett et TenneT, son homologue néerlandais, posséderont chacun 50% de la ligne, dont le coût total est estimé à 560 millions d'euros.

NorNed aura une capacité maximale de 700 MW, avec un courant d'exploitation de 824 A. Afin de réduire les coûts et les pertes d'énergie, la liaison, bien qu'unipolaire, comprendra deux câbles de 450 kV entièrement isolés. Cette configuration permet de maintenir un courant plus faible et de minimiser les déperditions d'énergie, mais nécessite une tension de conversion plus élevée.

La liaison NorNed a principalement pour but de fiabiliser l'approvisionnement en électricité des deux pays et atténuer les fluctuations de prix. En effet, l'énergie norvégienne est presque intégralement d'origine hydroélectrique et des précipitations inférieures à la normale peuvent avoir des répercussions sur l'approvisionnement du réseau, alors que l'énergie néerlandaise est produite par des centrales thermiques à combustibles fossiles.

L'interconnexion NorNed améliorera donc la fiabilité du réseau électrique des deux pays. Elle permettra en outre d'optimiser leur gestion en faisant en sorte que l'énergie soit toujours acheminée depuis une zone à faible coût jusqu'à une zone à coût élevé. Ainsi, durant les années de « sécheresse » en Norvège, le câble servira essentiellement à importer de l'électricité alors que, en cas de précipitations supérieures à la moyenne, il permettra d'exporter le surplus de la production vers les Pays-Bas. Pendant les années à précipitations normales, la Norvège exportera de l'électricité le jour et en importera la nuit.

L'achèvement de la portion de NorNed réalisée par Nexans est prévu pour l'été 2007. Les travaux d'ingénierie ont déjà démarré et l'usine Nexans de Halden en Norvège lancera la fabrication du câble au printemps 2005. La liaison NorNed devrait entrer en service début 2008.

A propos de Nexans

Nexans, leader mondial de l'industrie du câble, propose une large gamme de solutions câbles cuivre et fibre optique pour les marchés d'infrastructure, de l'industrie et du bâtiment. Les câbles et systèmes de câblage de Nexans sont présents dans notre vie quotidienne depuis les télécommunications jusqu'aux réseaux d'énergie, l'aéronautique, l'espace, la construction, l'automobile, le ferroviaire, la pétrochimie, les applications médicales, etc. Avec une présence industrielle dans 29 pays et des activités commerciales dans 65 pays, Nexans emploie 20 000 personnes avec un chiffre d'affaires de 4,9 milliards d'euros pour 2004. Nexans est coté à la Bourse de Paris. Pour plus d'informations : www.nexans.com

Contacts

Presse

Céline Révillon

Tél. : +33 (0)1 56 69 84 12

Celine.revillon@nexans.com

Relations investisseurs :

Michel Gédéon

Tél. : + 33 (0)1 56 69 85 31

Michel.gedeon@nexans.com